

L'assurance contre les inondations aide les propriétaires, les locataires et les entreprises

Release Date: Février 1, 2021

BATON ROUGE, Louisiane – Les locataires, les entreprises et les propriétaires bénéficient tous d'une assurance contre les inondations pour protéger leurs biens en cas d'inondation. Au 1er février, le Programme national d'assurance contre les inondations (National Flood Insurance Program) (NFIP) a déjà versé plus de 115 millions de dollars aux Louisianais pour les inondations causées par les ouragans de 2020, où 35% des réclamations du NFIP provenaient de titulaires de polices dans des zones inondables à risque modéré à faible.

Tout le monde doit savoir qu'il existe souvent des assurances à faible coût qui peuvent faire la différence entre un grand revers après une inondation ou une récupération en douceur. Les propriétaires de biens et d'entreprises ainsi que les locataires des zones à risque modéré à faible sont éligibles à une assurance contre les inondations à moindre coût, connue sous le nom de Polices à risques privilégiés (Preferred Risk Policies) (PRP).

Un immeuble résidentiel unifamilial peut être assuré jusqu'à 250 000 \$ et son contenu jusqu'à 100 000 \$. L'assurance contre les inondations pour les locataires peut couvrir le contenu jusqu'à 100 000 \$. Les propriétaires non résidentiels peuvent assurer leurs immeubles jusqu'à 500 000 \$ et leur contenu jusqu'à 500 000 \$.

De nombreuses personnes qui achètent une maison reçoivent des informations sur les risques d'inondation lorsqu'elles achètent. Et dans les régions les plus



FEMA

Page 1 of 3

sujettes aux inondations, elles sont tenues de souscrire une assurance contre les inondations si elles ont une hypothèque assurée par le gouvernement fédéral.

Mais les locataires potentiels ne sont pas toujours attentifs aux risques d'inondation lorsqu'ils recherchent un logement. La plupart des locataires ne reçoivent aucune information sur les dangers d'inondation lorsqu'ils regardent des propriétés. Quelques centimètres d'eau dans une maison peuvent causer des milliers de dollars de dommages.

Les locataires sont moins susceptibles que les propriétaires d'avoir une assurance adéquate. En conséquence, ceux qui louent des maisons ou des appartements dans des zones inondables mettent en danger leur sûreté, leurs biens et leur sécurité financière sans le savoir.

À l'instar de l'assurance habitation ordinaire, l'assurance du locataire ne couvre normalement pas les dommages dus aux inondations. Seule une police d'assurance spécifique contre les inondations couvrira les pertes liées aux inondations. L'assurance inondation couvre les assurés même s'il n'y a pas de déclaration de catastrophe fédérale, ce qui est souvent le cas.

Pour savoir si votre communauté participe au NFIP, demandez à votre agent d'assurance ou rendez-vous en ligne sur <https://www.fema.gov/cis/LA.html>.

Pour souscrire une assurance contre les inondations, appelez votre compagnie d'assurance ou votre agent. Si vous avez besoin d'aide pour trouver un fournisseur, accédez à [FloodSmart.gov/find](https://www.floodsmart.gov/) ou appelez le NFIP au 877-336-2627.



Il y a généralement une période d'attente de 30 jours pour qu'une police NFIP entre en vigueur.

Pour obtenir les dernières informations sur l'ouragan Laura, visitez fema.gov/disaster/4559. Pour obtenir les dernières informations sur l'ouragan Delta, visitez fema.gov/disaster/4559. Des informations sur l'ouragan Zeta sont disponibles sur fema.gov/disaster/4577. Suivez le compte Twitter de la région FEMA 6 sur

twitter.com/FEMARegion6.

